

Cette deuxième édition de la lettre d'information me permet de venir vous donner les premiers résultats de l'organisation que nous avons mise en place. Confiné pour au minimum 15 jours, pratiquement tous les locaux de la communauté de communes sont fermés et les accès sont strictement réglementés. Si un élu avait besoin de se rendre dans ces locaux il devrait voir avec le Directeur Général des Services qui gère les accès.

Nous avons fait du respect du confinement et des règles sanitaires une règle stricte et incontournable qui pour nous est un gage de réussite du plan anti COVID 19. Nous voulons être exemplaire dans cette démarche de protection de la population et de nos personnels soignants ou intervenants dans le cadre de la continuité du service public.

L'ACTIVITÉ DES SERVICES

EHPAD ET RÉSIDENCE AUTONOMIE



Au niveau de nos établissements EHPAD et résidence autonomie la situation reste sous contrôle, les personnels sont toujours très professionnels et consciencieux. Leur efficacité a permis d'éviter tout cas de contamination parmi eux.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Au niveau des accueils périscolaires, le travail de nos directeurs, animateurs et secrétariat enfance jeunesse permet d'organiser en relation avec l'Education Nationale pour l'accueil des enfants de parents soignants n'ayant pas de mode de garde,

CHARGÉS DE MISSIONS



Les chargés de mission poursuivent leurs contacts avec les partenaires pour organiser les prochaines semaines, et fixer de nouveaux calendriers d'actions

DES MOYENS ADAPTÉS



Des visio-conférences ont eu lieu ou sont programmées pour organiser les services,

SOLIDARITÉ ENTRE LES PERSONNELS



En termes d'entre-aide, un gros travail est fait avec des personnels du pôle enfance jeunesse qui est venu aider l'EHPAD en cuisine, en lingerie et en animation. Je remercie ici tous ceux qui se sont engagés dans ce travail en partenariat et en transversalité inter service.

Voici des informations sur ce que nous avons mis en place et les résultats : La mise en place du télétravail est efficace, les contacts téléphoniques, les mails et la gestion des dossiers en cours ou l'organisation du travail avec les partenaires se poursuivent.

L'organisation que nous avons imaginée semble donc fonctionner. Nous restons malgré tout conscients des difficultés matérielles et de communication que nous avons rencontrées jusqu'à jeudi mais depuis ce vendredi 20 mars au matin tout est en ordre de marche.



JEAN-LOUIS MAITRE
Président de Bresse
Haute Seille

ENSEMBLE FAISONS BARRIÈRE AU VIRUS !

Enfin je tiens à rappeler ici qu'il faut être intransigeant dans l'application des consignes que ce soit en termes de déplacement dérogatoire comme en termes d'activités. Le formulaire officiel du ministère de l'Intérieur se trouve sur le site de la CCBHS. Les restrictions ont déjà été augmentées et vont certainement l'être encore, car nous ne sommes pas encore au pic de cette pandémie. Monsieur le Préfet du Jura nous a rappelé les règles et nous a demandé de faire de la pédagogie auprès des habitants de nos territoires, soyons acteurs de ce message.

Pour ma part je continue avec le Directeur Général des services à faire le point deux fois par jour sur l'évolution de la situation et nous continuerons à vous tenir informé. En attendant vous pouvez suivre toutes les informations essentielles sur notre site internet et notre page facebook.

Soyons vigilants, soyons respectueux, exemplaires et intransigeants avec les règles d'hygiène pour qu'elles soient appliquées partout.

Ensemble nous sommes responsables et faisons barrière au virus.

JEAN-LOUIS MAITRE Président de Bresse Haute Seille

PLUS D'INFOS

- www.maires39.asso.fr/
- www.bressehauteseille.fr
- accueil@bressehauteseille.fr